

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le - 8 SEP. 2015

Madame l'Inspectrice générale,

Le déploiement du numérique dans le système scolaire représente un levier stratégique de la refondation de l'École, pour améliorer l'efficacité des enseignements, réduire les inégalités sociales et culturelles entre les élèves, et ouvrir l'école sur son environnement. Pour atteindre ces objectifs, les démarches pédagogiques, les modes de suivi, d'accompagnement et d'évaluation de l'élève ainsi que l'organisation des temps et des espaces scolaires sont appelés à évoluer.

Les pédagogies actives sont souvent présentées comme une modalité indissociable de l'introduction du numérique à l'école, qui constituerait quant à lui l'instrument privilégié de leur essor. La démarche de la classe inversée est emblématique de cette vision, dont les défenseurs les plus convaincus appellent à une « double révolution » de l'éducation, qui s'imposerait à l'heure de la « mondialisation numérique ».

Aujourd'hui déjà, de nombreux professeurs de l'enseignement primaire et secondaire utilisent le numérique au service de telles pédagogies. Si les technologies ne sont pas indispensables à ces expérimentations, elles facilitent la démarche de l'enseignant, qu'il s'agisse de technologies de communication et de socialisation courantes (médiâs sociaux, ...) ou de technologies dédiées à l'éducation (espaces numériques de travail, exercices, jeux sérieux, ...).

Il est constaté que ces pratiques à l'interface du numérique et des pédagogies actives peuvent rendre les cours plus attractifs et améliorer la relation de l'élève à l'enseignant. Elles peuvent stimuler les compétences de jugement, de créativité, de collaboration et de participation des élèves. Leur contribution à la réussite scolaire individuelle, ainsi qu'à la réduction des inégalités de connaissances et de performance des élèves, nécessite toutefois encore d'être approfondie. Les études et recherches manquent, qui permettent d'apporter une réponse claire à ces questions.

.../...

Madame Catherine BIZOT
Inspectrice générale de l'éducation nationale

Dans ce contexte, je souhaite que vous conduisiez une mission d'étude des pratiques mobilisant des pédagogies actives liées à l'utilisation des outils et ressources numériques.

A l'heure où les usages numériques se déploient dans les classes, vous dresserez, en vous appuyant sur la Direction du numérique pour l'éducation du ministère, un état des lieux de ces nouvelles pratiques et des modes de travail et d'apprentissage associés, et vous en étudierez la qualité ainsi que l'efficacité éducatives, en partant notamment des travaux de la recherche française et internationale sur le sujet, ainsi que de l'expérience d'élèves, d'enseignants et de professionnels de la filière de l'e-éducation. Cela permettra de dégager des principes pour orienter le plan numérique pour l'éducation.

Votre mission pourra éventuellement comprendre un déplacement d'étude à l'étranger afin de procéder à l'observation des méthodes qui y sont appliquées. Vous vous efforcerez de fournir des préconisations aussi concrètes que possible afin de discerner les pratiques et outils les plus aptes au succès de l'intégration du numérique dans l'éducation. La formation initiale et continue des enseignants devra faire l'objet de recommandations ad hoc.

Outre la mobilisation de la Direction du numérique pour l'éducation, vous pourrez solliciter l'appui de l'inspection générale de l'éducation nationale ainsi que des délégués académiques au numérique pour votre mission, que vous conduirez en lien étroit avec mon cabinet.

Je souhaite qu'une note de cadrage me soit transmise pour le 31 décembre 2015. Votre rapport me sera remis pour le 30 juin 2016.

Je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice générale, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Avec tous mes remerciements,

Najat VALLAUD-BELKACEM

N. Vallaud-Belkacem